

MÉLANGES.

I. *Dissertation des Lotteries* ; Lyon, Laurent Bachelu, 1700, in-24. L'auteur y prend la défense de ces sortes de jeux ; il ne veut pas néanmoins que l'on admette aux loteries les pauvres, les domestiques et les enfants. C'était en peu de mots réfuter son livre ; car le profit des loteries, le plus clair et le plus net, vient moins des riches que de la multitude ignorante. Cet ouvrage, où l'on trouve peu de jugement, est rempli d'une érudition mal dirigée. Il fut écrit à l'occasion de quelques loteries faites à Lyon, en faveur des pauvres pour l'Hôtel-Dieu et la maison de la Charité. « La première loterie de ce genre se fit à Amsterdam, suivant l'auteur, pour la diaconie Wallonne composée presque en entier de Français réfugiés. « Ce fut un Lyonnais qui en fit la première proposition, le sieur Tronchin du Breuil ; et celui qui fut chargé d'en dresser le plan, un autre Lyonnais, le sieur Jean Tournon, marchand banquier. Ainsi, il est vrai de dire que non seulement la ville de Lyon a servi de modèle aux autres villes du royaume pour ces loteries faites en faveur des pauvres, mais que ce sont deux Lyonnais qui en ont été les premiers inventeurs en Hollande, l'an 1695. » Pag. 21.

II. *Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue, pour répondre aux demandes qu'un chanoine, docteur de Paris, avait faites sur son usage* ; Paris, Jean Bondot, 1704, in-8. Cet opuscule est curieux et rare. Depuis 1704, il n'y en a pas eu, à notre connaissance, d'autres réimpressions que celles qui se trouvent dans le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Dinouart, mai 1764, tom. XIV, part. I, pag. 266-282, avec quelques retranchements ; puis dans la *Collection des pièces relatives à l'histoire de France*, publiées en 1826 et années suivantes, par MM. C. Leber, J. B. Salgues et J. Cohen, tom. VIII, pag. 280-309, et celle enfin de MM. Péricaud, Breghot du Lut et Du-